

Publications économiques et financières

Conjoncture financière

Janvier 2021

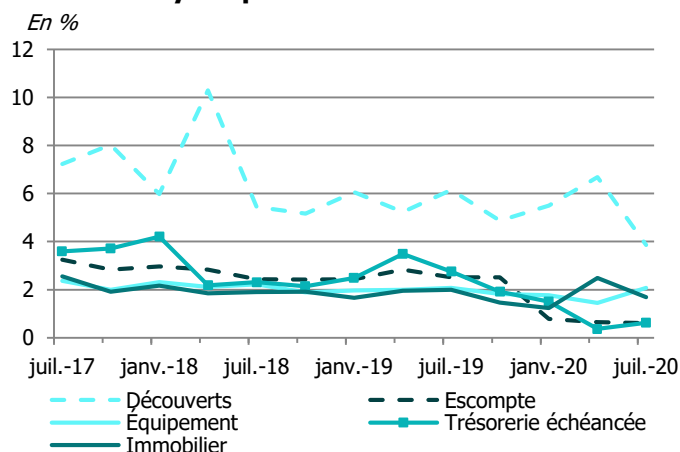
TAUX DES CRÉDITS AUX ENTREPRISES EN MARTINIQUE

3^E TRIMESTRE 2020 ÉVOLUTION CONTRASTÉE DES TAUX D'INTÉRÊT

- Le taux moyen des crédits de **trésorerie échéancée** est remonté au troisième trimestre, en lien avec un poids des prêts garantis par l'État (PGE) moins important qu'au trimestre précédent. Il est toutefois demeuré à un niveau exceptionnellement bas, soit 0,62 %. Ces crédits représentent, en montant, 57 % des financements du trimestre, contre 34 % sur un an, hors découverts.
- Le taux moyen des **crédits à l'équipement** s'est également inscrit à la hausse, à 2,07 %. Pour autant, ce sont les taux des montants élevés qui expliquent cette progression, les autres taux étant orientés à la baisse. La durée moyenne des crédits à l'équipement s'est rallongée de plus de trois ans, à 12 ans.
- En revanche, le taux moyen des **crédits immobiliers** a significativement reculé, après la hausse du trimestre précédent. Il a ainsi atteint 1,68 %. La durée moyenne de ces financements est restée relativement stable, autour de 18 ans.
- Pour sa part, le taux moyen des découverts a chuté à 3,85 %. Cette diminution du taux moyen a essentiellement profité aux découverts de montants élevés.

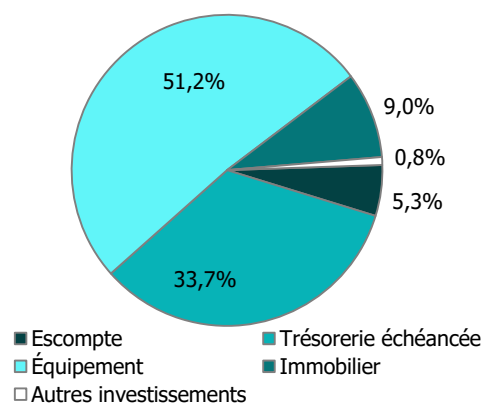
Caractéristiques des nouveaux crédits

Taux moyens pondérés des crédits aux SNF



Source : IEDOM

Répartition des flux de nouveaux crédits aux SNF (sur un an, hors découverts)



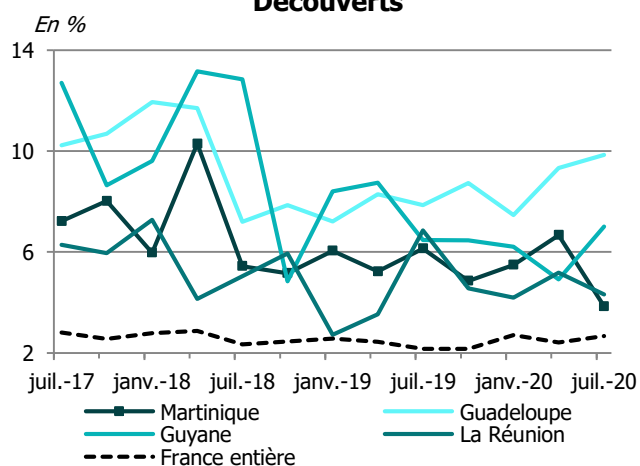
Source : IEDOM

Nouveaux crédits aux sociétés non financières	Taux moyens pondérés au T3 2020 (en %)		Taux moyens pondérés au T2 2020 (en %)		Durée moyenne (en mois)		Part des prêts à taux fixe (en %)		Médiane (taux en %)	
	Martinique	France entière	Martinique	France entière	Martinique	France entière	Martinique	France entière	Martinique	France entière
Découverts	3,85	2,67	6,67	2,42	-	-	-	-	-	-
Trésorerie échéancée	0,62	1,08	0,36	0,67	28	26	99	62	0,25	0,46
Équipement	2,07	1,35	1,44	1,05	150	110	98	87	2,10	1,15
Immobilier	1,68	1,05	2,48	1,11	218	175	100	98	-	-

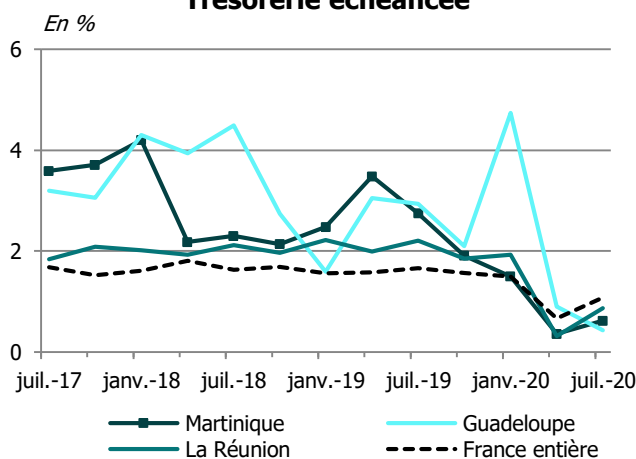
* Faible niveau de significativité (nombre d'observations compris entre 0 et 20)

Taux moyens des crédits aux entreprises par géographie

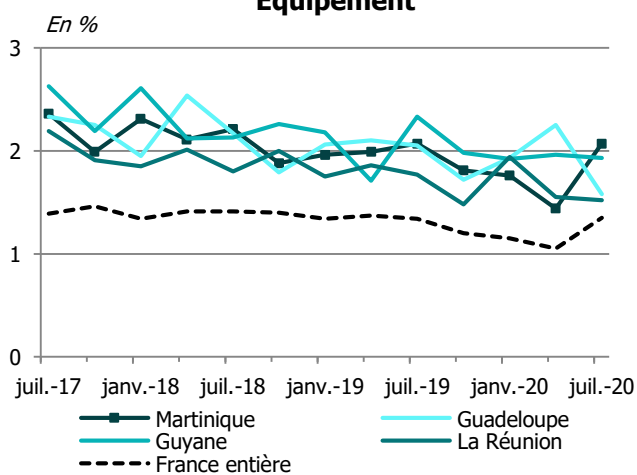
Découverts



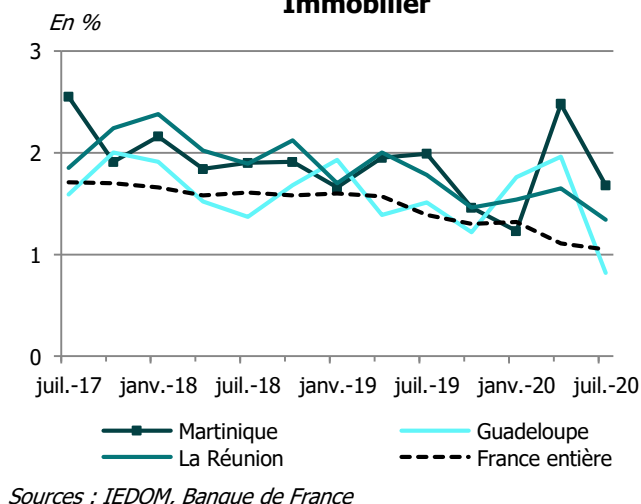
Trésorerie échancée



Équipement



Immobilier



MÉTHODOLOGIE

L'enquête est réalisée auprès des établissements et des sociétés financières ayant leur activité en Martinique, elle se base sur environ 1 400 déclarations. Elle prend en compte les crédits nouveaux accordés au cours du premier mois de chaque trimestre aux sociétés non financières. Les SNF sont définies conformément aux normes de comptabilité nationale européenne (SEC 2010), c'est-à-dire comme les unités institutionnelles dont la fonction principale consiste à produire des biens et des services non financiers, et dont les opérations de répartition et les opérations financières sont séparées de celles de leurs propriétaires. Les entrepreneurs individuels sont donc exclus de cette analyse. La Banque de France ne publiant pas de données pour cette catégorie de bénéficiaires, le champ de l'étude a été restreint aux SNF de manière à présenter des taux comparables.

Les taux utilisés sont des taux effectifs au sens étroit (TESE). Ceux-ci sont des taux actuariels annualisés, correspondant à la composante d'intérêt du Taux Effectif Global (TEG) ou, dit autrement, au TEG diminué des charges qui ne sont pas des intérêts au sens comptable du terme. S'agissant des utilisations de découverts, les TESE sont calculés uniquement sur les périodes durant lesquelles le solde du compte associé est débiteur. Les taux moyens publiés, qu'ils concernent les catégories prises dans leur ensemble ou l'une des tranches de montant, sont calculés en pondérant les taux collectés par les montants de crédit correspondant.

Les « découverts » rassemblent des découverts stricto sensu ainsi que les crédits permanents. La catégorie « escompte » regroupe l'escompte au sens strict, les financements sur loi Dailly, les mobilisations de créances sur l'étranger et les autres créances commerciales. La « trésorerie échancée » correspond à l'ensemble des instruments de trésorerie hors découverts et escompte. La catégorie « Immobilier » regroupe les prêts immobiliers classiques, ainsi que le crédit-bail immobilier. Les « crédits d'équipement » regroupent les crédits à l'équipement aidés ainsi que les autres crédits à l'équipement. Enfin, pour les « Autres crédits d'investissement », il s'agit des autres crédits à la clientèle, des prêts subordonnés, ainsi que du crédit-bail mobilier.

Toutes les publications de l'IEDOM sont accessibles et téléchargeables gratuitement sur le site www.iedom.fr

Directeur de la publication : C. DORWLING-CARTER – Responsable de la rédaction : N. GOBALRAJA – Rédaction : E. COYAN
Éditeur et imprimeur : IEDOM

Achévé d'imprimer : janvier 2021 – Dépôt légal : janvier 2021 – ISSN 2679-0823